Revues de dépenses – Emploi public – Transition énergétique

Acteurs publics

Le Premier président de la Cour des comptes, Pierre Moscovici, l'a annoncé lors de la présentation du rapport public annuel de son institution : le Premier ministre, Gabriel Attal, a demandé à la Rue Cambon de plancher sur 3 sujets dans le cadre des nouvelles revues de **dépenses engagées par le gouvernement.** À savoir "la participation des collectivités territoriales au redressement des finances publiques", "la sortie des dispositifs de crise" et "la régulation des dépenses d'assurance maladie" – À l'occasion du Salon national de l'emploi public, le ministère de la Transformation et de la Fonction publique (MTFP) et le Ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités ont signé une convention de partenariat avec les acteurs du réseau pour l'emploi tels que France Travail, le Conseil national handicap et emploi des organismes de placement spécialisés (Cheops), le réseau des Cap Emploi et l'Union nationale des missions locales (UNML). Une convention "en faveur de l'accès des jeunes et des demandeurs d'emploi à la fonction publique". "Ce partenariat a pour objectif de renforcer la promotion des métiers et offres d'emploi des trois versants de la fonction publique, l'identification des candidats ainsi que l'amélioration des conditions du recrutement au bénéfice des employeurs publics et des demandeurs d'emploi", explique le gouvernement. Les partenaires s'engagent notamment à agréger et publier des offres d'emploi du site "Choisir le service public" sur le site de France Travail pour "renforcer la mise en visibilité des offres d'emploi, d'apprentissage et de stages dans la fonction publique et des métiers du secteur public". Un partage des données relatives aux besoins de recrutement et aux viviers de candidats est également prévu *via* une optimisation de "l'interopérabilité de leurs systèmes d'information". Le partenariat prévoit aussi un travail pour améliorer la rédaction et l'attractivité des offres d'emploi du secteur public – Lors d'un déplacement en début de semaine dans les Yvelines consacré aux économies d'énergie et à la sobriété énergétique, le ministre de l'Économie et des Finances, Bruno Le Maire, a déclaré que "l'État doit être exemplaire en matière de sobriété énergétique". Sur le volet de la rénovation des bâtiments publics, il s'est dit prêt à recourir au tiers-financement, notamment pour son propre ministère. Autre annonce, cette fois en matière de mobilité : "Les services de l'État auront l'obligation d'acheter des voitures électriques, exemplaires du point de vue environnemental. Et quand il n'y aura pas d'autre possibilité que d'acheter des voitures thermiques, ils ne pourront plus acheter de véhicules dont le poids dépasse 1,4 tonne." L'occasion également de répondre aux vives critiques suscitées par la réduction des dépenses publiques en faveur de la transition écologique. Bruno Le Maire a tenu à rappeler que le budget avait tout de même été augmenté entre 2023 et 2024, bien que cette augmentation ait été récemment revue à la baisse. Il s'est engagé à ce que "chaque euro dépensé pour le climat (soit) dépensé utilement et

efficacement" et à ce que Bercy mesure désormais "le rapport entre chaque dépense et la réduction des émissions de CO_2 ". Ainsi, dès cet été, le ministère publiera "de manière totalement transparente" les résultats de cette comptabilité.